



COOPÉRATION SANITAIRE

Les CHU de Brazzaville et de Rabat liés par un partenariat clinique



La signature de la convention entre les deux parties/DR

Le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville va bénéficier du soutien du Centre hospitalier Ibn Sina de Rabat, au Maroc, à travers une convention de partenariat conclue entre les deux parties, le 6 décembre, dans la capitale congolaise. Cette convention vise le renforcement et l'organisation des soins infirmiers ; l'amélioration de la qualité des soins administrés aux patients et l'organisation du bloc opératoire, en s'appuyant sur l'expertise de spécialistes marocains.

« Les réformes que nous faisons avec l'aide de nos partenaires, notamment le CHU Ibn Sina de Rabat, visent l'amélioration et la qualité des soins aux Congolais », a dit le directeur général du CHU de Brazzaville, Sylvain Villiard.

Page 6

HYDROCARBURES

La vision de la SNPC sur le gaz présentée à Malabo



La délégation de la SNPC au forum sur le gaz/DR (SNPC) a exposé, au cours d'un panel, sa vision de valorisation de cette matière première, en tant que source d'énergie transitoire. « Le pays a interdit le torchage de routine du gaz sur les sites de production », a expliqué le secrétaire général de la SNPC, Georges Hossié.

Page 3

En marge de la deuxième édition du forum des pays producteurs de gaz, tenu dans la capitale équato-guinéenne, la Société nationale des pétroles du Congo

ÉDITORIAL Sinistre

Page 2

INONDATIONS AU NORD DU CONGO

La Chine vole au secours de la population sinistrée

L'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a offert, le 6 décembre, un don composé de cuvettes, draps, couvertures et autres objets destinés aux victimes des inondations dans la partie septentrionale du Congo. « Ces premiers dons ont été collectés dans la réserve de l'ambassade. Nous avons initié un courrier à Pékin et d'ici peu, nous pourrons livrer aux sinistrés la contribution officielle de la République populaire de Chine », a indiqué le diplomate chinois. De son côté, l'Ordre national des pharmaciens du Congo a remis des médicaments de première nécessité aux sinistrés des inondations de Mossaka, dans la Cuvette, et à ceux de la Likouala. Pages 5



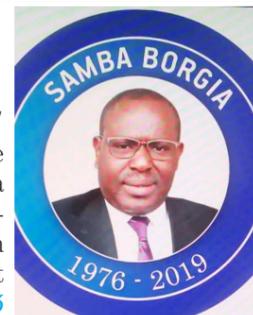
Ma Fulin posant l'acte l'acte symbolique/Adiac

DISPARITION

Le dernier hommage à Borgia Miguel Samba

Décédé le 28 novembre à Brazzaville des suites d'un accident vasculaire cérébral, le directeur de l'information de la télévision nationale congolaise, Borgia Miguel Samba Bouesso, a été porté en terre le 7 décembre. Auparavant, les professionnels de l'information et de la communication lui ont rendu un hommage digne de son rang, en présence du ministre de la Communication, Thierry Lezin Mougalla, et du président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo.

Page 16



ÉDITORIAL

Sinistre

Le gouvernement a voulu toucher du doigt la réalité du sinistre provoqué par les inondations dans le Nord-Congo en se rendant, la semaine dernière, dans les localités concernées. Il lui est impossible, malgré les dispositions qu'il peut prendre, de trouver des solutions qui vaillent, dans l'immédiat, à cette catastrophe naturelle de grande ampleur.

Tout au plus, pourrait-il, pour soulager la population tombée brutalement dans le dénuement, acheminer de l'aide d'urgence constituée des produits de première nécessité dont des vivres, des produits pharmaceutiques et de couchage. Même sur ce recours-là, le nombre de personnes affectées, cinquante mille, selon les premières estimations, n'est pas pour faciliter les choses. D'où l'appel lancé aux partenaires extérieurs et à la communauté nationale de se montrer solidaires des sinistrés.

Le souci dans ces inondations tient au fait que la décrue des eaux prend souvent du temps. En règle générale, il faudrait attendre vers la fin du mois en cours pour assister à la stagnation de la montée, et par voie de conséquence, à l'amorce du retrait de celles-ci. Le rythme peut être lent, alors que peuvent survenir des maladies liées à l'insalubrité. Il y a donc lieu de se préoccuper de la prise en charge sanitaire, surtout pour les enfants à bas-âge, intéressés à se baigner dans ces eaux nécessairement souillées, et aussi les personnes âgées dont la mobilité est pour le coup rendue difficile.

Il est vrai qu'ayant pris leurs habitudes des décennies durant dans ces lieux de campement saisonniers devenus des villages d'habitation, les familles installées le long des berges du fleuve Congo et de l'Oubangui prendraient pour de la vexation le fait de leur demander d'emménager sur les terres plus clémentes. Certaines n'étant pas situées très loin, ne serait-il pas raisonnable, à long terme, que la solution à ce qui arrive soit justement d'envisager une réinstallation de cette population là où les eaux ne constituent pas la denrée du malheur ?

On ne s'en aperçoit peut-être pas tout suite. Les inondations du Nord-Congo ont détruit les écoles, les centres de santé, les champs de plantations. Elles vont créer la famine et désarticuler la vie en famille. Songeons sans atermoiement à des solutions durables. A sinistre naturel, riposte naturelle.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le PCT Pointe-Noire a tenu sa deuxième session extraordinaire

Les travaux ont eu lieu le 6 décembre, dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou, sous le gide de Victor Foudi, président fédéral du parti dans la ville côtière.



La tribune officielle lors des travaux / Adiac neral, Pierre Ngolo, pour son maestria et son courage dans la conduite dans la lucidité les destinées du parti », a-t-il signifié.

Les participants ont échangé, au cours de la rencontre, sur quelques points importants de leur parti notamment l'examen et l'adoption du calendrier de la session, l'examen et l'adoption du rapport du conseil fédéral période 2012- 2019 au congrès

« Camarades membres du parti, au cours de ces travaux, vous avez affirmé votre détermination à soutenir inébranlablement le camarade Denis Sassou N'Guesso, président du Comité central de notre parti, et renouveler votre confiance à notre secrétaire général, Pierre Ngolo, pour son maestria et son courage dans la conduite dans la lucidité les destinées du parti »,

fédéral ; l'information sur la tenue des travaux du congrès fédéral et des assemblées générales extraordinaires à travers tous les comités du Parti congolais du travail (PCT) des différents arrondissements de la ville et celui du district de Tchamba-Nzassi, rattaché à Pointe-Noire .

Victor Foudi a exhorté, à la fin des travaux, les membres de son parti à maintenir le cap à l'occasion de ces assemblées générales extraordinaires prévues sous peu à travers les différents comités d'arrondissement et lors du congrès fédéral en vue d'une participation efficace de la fédération PCT Pointe-Noire au cinquième congrès ordinaire. « *Camarades membres du parti, au cours de ces travaux, vous avez affirmé votre détermination à soutenir inébranlablement le camarade Denis Sassou N'Guesso, président du Comité central de notre parti, et renouveler votre confiance à notre secrétaire gé-*

Ces assises se tiennent dans le cadre des préparatifs du cinquième congrès ordinaire du PCT, prévu du 27 au 30 décembre à Brazzaville. Deux motions ont été lues au cours de ces retrouvailles, à savoir celle de soutien au président du comité central du PCT, Denis Sassou N'Guesso, et celle de confiance au secrétaire général de ce même parti, Pierre Ngolo. Notons que le président fédéral du PCT Pointe-Noire avait à ses côtés Gabriel Zambila, Jean Théophile Ilobakima et Félicité Diop Meno Tchiloumbou, respectivement président de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation, secrétaire fédéral à l'organisation et aux ressources humaines et secrétaire fédérale à la formation politique.

Séverin Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Duryl Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olaboure
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENERGIE

La SNPC présente sa démarche sur la valorisation du gaz

La société a dévoilé sa vision sur le secteur lors du deuxième forum des pays exportateurs de gaz, tenu récemment à Malabo, en Guinée équatoriale.

La délégation de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), conduite par son secrétaire général, Georges Hossié, a participé au panel sur le gaz naturel, énergie et atteinte des objectifs de développement durable. Elle a

« Le pays a interdit le torchage de routine du gaz sur les sites de production »

partagé au pays membres la vision du Congo dans le secteur gazier. « *Le pays a interdit le torchage de routine du gaz sur les sites de production* », a



La délégation de la SNPC au forum sur le gaz/DR

indiqué Georges Hossié, soulignant le rôle à donner au gaz comme source d'énergie transitoire, l'équilibre à trouver dans l'usage concomitant ou alterné du gaz et des ressources hydroélectriques, l'orientation progressive

vers les énergies renouvelables, le mix énergétique et le développement durable.

Par ailleurs, le chef de projet Gaz-SNPC, Cyriaque Etroubeka, a fait une présentation sur la démarche de la société pétrolière na-

tionale concernant la valorisation du gaz au Congo. L'action repose essentiellement sur la recherche d'un partenaire de référence, la conception du master plan gaz dans un délai de quatre mois, l'amélioration du cadre juridique et ré-

glementaire, l'attractivité du secteur gazier à travers des mesures fiscal-douanières, l'actualisation du code des investissements ainsi que l'amélioration de la communication dans ce domaine.

Au nom du directeur général de la SNPC, Raoul Ominga, la délégation a salué l'initiative du secrétariat exécutif du forum des pays exportateurs de gaz d'avoir invité cette entreprise pour représenter le Congo. Cette délégation, précisons-le, a également pris part à la réunion du Joint Organization Data Initiative dont le rôle est de gérer la base des données internationales en matière d'informations et statistiques gazières.

Gloria Imelda Lossele

LE FAIT DU JOUR

Otan laisser tomber...

Ou réformer l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan), dont les dirigeants des vingt-neuf Etats membres étaient réunis, les 3-4 décembre, à Londres, la capitale du Royaume-Uni, pour les soixante-dix ans de son existence ? Au regard des tensions apparues dans le sillage de ces retrouvailles où l'on a vu les présidents français, américain et turc se tancer comme jamais auparavant, il est clair que cette structure créée, en 1949, pour conjurer la menace communiste, a besoin d'être repensée.

Non seulement, en effet, son alter-ego, le Pacte de Varsovie, construit en 1955, sous la houlette de l'ex-Union des républiques socialistes soviétiques-URSS- et qui regroupait les pays de l'Europe orientale socialiste, a disparu en 1991, conséquence de la chute du Mur de Berlin deux ans plutôt, mais les défis du monde actuel

ne sont peut-être plus quantifiables en termes de division Est-Ouest.

On voudrait, sans posséder la perspicacité des stratèges de l'organisation politico-militaire occidentale basée à Bruxelles, en Belgique, comprendre qu'un enjeu comme celui de la lutte contre le terrorisme pouvait aider à la convergence de vues dans un cadre multilatéral, plus consensuel, qu'est l'ONU.

C'est vrai, penser ainsi serait croire que le terrorisme répondrait d'un Etat, avec un territoire, une population et des frontières qui lui permettraient de défendre ses intérêts. Ce serait imaginer la même chose de l'ONU. Or il n'en est rien. D'où cette fixation autour d'objectifs précis, les autres puissances externes à l'Alliance, bien sûr, qu'il est convenu de traiter telles quelles, des ennemis potentiels susceptibles de rebondir à tout moment et faire mal.

Depuis qu'elle a entrepris de s'élargir vers l'est, raflant sur son cours ses anciens satellites du temps de la guerre froide, l'Otan fait peur à la Russie et ne cesse de nourrir elle-même pour la Chine, de plus en plus compétitive sur tous les plans, une réelle appréhension. Voilà autant de dispositions d'esprit différentes, qui ne facilitent pas la mise en commun par les Etats d'une stratégie de démantèlement de la nébuleuse terroriste. Ces divergences vont de la définition de ce qu'est la menace terroriste pour les uns et des autres, des moyens à mobiliser pour y faire face et des résultats attendus.

Quand le Français Emmanuel Macron moque une Otan en « état de mort cérébrale », ne fait-il pas allusion au soutien inespéré que son pays attend de ses amis dans l'engagement des troupes de l'hexagone au Sahel ? Quand le Turc Recep Tayipp Erdogan dit ne rien com-

prendre de l'attitude de ses alliés devant son positionnement au nord de la Syrie, n'est-il pas confronté à la définition de la menace par ces derniers ? Et quand au milieu de tout ceci, l'Américain Donald Trump parle argent, taxes et surtaxes pour ce que ses alliés doivent verser comme contribution pour la survie de leur organisation commune, n'alerte-t-il pas sur les difficultés à la fois financières et mêmes conceptuelles réelles auxquelles fait face celle-ci ?

Autant le dire calmement, comme le pacte de Varsovie qui ne survécut pas à la chute du Mur de Berlin, l'Otan est à un tournant de son histoire. Il reste qu'il est difficile d'abandonner ses rêves. La raison d'être de l'Alliance atlantique ayant quasiment disparu, le problème de ses Etats-parties est qu'ils ne veulent simplement pas s'avouer vaincus.

Gankama N'Siah



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET LISUNGI-SYSTÈME DE FILETS SOCIAUX
UNITÉ DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°002-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-20

« Relatif au recrutement de quatre chauffeurs mécaniciens pour les antennes départementales du Projet Lisungi dans le Pool, la Lékoumou, le Niari et Pointe Noire »

1. Le Projet Lisungi Système de Filets Sociaux a reçu un financement du Gouvernement de la et se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter des chauffeurs mécaniciens pour les antennes départementales des nouvelles zones d'extension du projet.

2. Sous la supervision directe du directeur départemental des affaires sociales (DDAS), chef de l'antenne départementale de la localité, le chauffeur mécanicien sera chargé des attributions suivantes :

- Conduire les véhicules de service pour le transport du personnel et des personnes autorisées, collecter et distribuer les courriers et autres documents de service du projet ;

- Assurer l'accueil, le transport sur la route de toute personne en mission officielle du projet ;

- Tenir à jour les carnets de bord des véhicules, assurer la maintenance, la propreté, signaler toutes les pannes et veiller à leur réparation ;

- S'assurer de la sécurité des véhicules à tous les points de stationnement lors des missions sur le terrain ;

- Effectuer des missions sur le terrain par route selon les besoins de l'opération et assurer la bonne gestion du carburant alloué dans le cadre de cette mission ;

- Assurer l'entretien correct des véhicules de service en vérifiant quotidiennement le niveau du carburant, de l'huile, de l'eau dans le moteur, l'état de la batterie, des freins et des pneus ;

- Procéder à l'inspection de matériels à bord avant et après chaque mission sur le terrain ;

- Respecter et faire respecter les passagers à bord les conditions minimales de sécurité ;

- S'assurer que les étapes liées aux procédures et réglementations sont appliquées en cas d'accident ;

- Rendre compte au directeur départemental de toutes les anomalies ou questions de sécurité constatées sur le terrain ;

- Suivre les réparations des véhicules auprès des mécaniciens ;

- Accomplir toutes les tâches liées à la gestion des véhicules ainsi que d'autres que les responsables hiérarchiques peuvent lui confier.

3. Le chauffeur mécanicien sera recruté pour une durée de 12 mois.

4. Le chauffeur mécanicien travaillera dans l'une des localités suivantes, présentées sous forme de lots :

- Lot 1 : Pool

- Lot 2 : Pointe Noire

- Lot 3 : Niari

- Lot 4 : Lékoumou

5. Qualifications diplômes et expérience

- Etre de nationalité congolaise ;

- Etre titulaire d'un permis de conduire valide de catégories A, B et D datant de 5 ans au moins

- Avoir un casier judiciaire vierge ;

- Etre titulaire d'un BEPC/BEMG au moins ;

- Très bonnes connaissances théoriques et pratiques en mécanique automobile ;

- Etre apte à travailler en équipe et sous la pression des situations d'urgence ;

- Faire preuve de probité, de confidentialité, de flexibilité et disponibilité dans le travail ;

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 en matière de conduite ;

- Connaître les zones de navigabilité et avoir de bonnes connaissances géographiques du pays ;

- Avoir la maîtrise du français et une bonne maîtrise des langues locales.

Qualités et compétences

- Disponible pour de fréquents déplacements ;

- Esprit d'équipe et d'entraide ;

- Très bonne condition physique ;

- Respectueux ;

- Dynamique, serviable ;

6. Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV du candidat, les copies des diplômes, certificats de travail, ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de missions analogues) sont à déposer au plus tard le 23 décembre 2019 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention « Avis d'appel à candidature n° CG-PL-SFS-004/SC, relatif au recrutement de quatre chauffeurs mécaniciens pour les antennes départementales du Projet Lisungi » « Lot 1 : Pool » ou « Lot 2 : Niari » ou « Lot 3 : Lékoumou » ou « Lot 4 : Pointe Noire », « A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures » :

7. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du Programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la Patte d'Oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 664 49 19 / 05 359 77 78 ; E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 05 décembre 2019
Le Coordonnateur
Alfred Constant KIAKOUAMA

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°003-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-20

« Relatif au recrutement de trois chauffeurs pinassiers pour les antennes départementales du Projet Lisungi dans les plateaux, la Cuvette et la Cuvette Ouest »

1. Le Projet Lisungi Système de Filets Sociaux a reçu un financement du Gouvernement de la et se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter des chauffeurs pinassiers pour les antennes départementales des du projet Lisungi dans les Plateaux, la Cuvette et la Cuvette Ouest.

2. Sous la supervision directe du directeur départemental des affaires sociales (DDAS), chef de l'antenne départementale de la localité, le chauffeur pinassier sera chargé des attributions suivantes :

- Conduire les véhicules de service pour le transport du personnel et des personnes autorisées, collecter et distribuer les courriers et autres documents de service du projet ;

- Assurer l'accueil, le transport sur la route et à l'embarcadère des de toute personnes en mission officielle du projet ;

- Tenir à jour les carnets de bord des véhicules et hors-bord, assurer la maintenance, la propreté, signaler toutes les pannes et veiller à leur réparation ;

- S'assurer de la sécurité des véhicules et hors-bord à tous les points de stationnement lors des missions sur le terrain ;

- Effectuer des missions sur le terrain par route et par voie fluviale selon les besoins de l'opération et assurer la bonne gestion du carburant alloué dans

le cadre de cette mission ;

- Assurer l'entretien correct des véhicules de service en vérifiant quotidiennement le niveau du carburant, de l'huile, de l'eau dans le moteur, l'état de la batterie, des freins et des pneus ;

- Procéder à l'inspection de matériels à bord avant et après chaque mission sur le terrain (gilet de sauvetage, extincteur, moteurs hors-bord, étanchéité de la coque et accessoires) ;

- Respecter et faire respecter les passagers à bord les conditions minimales de sécurité ;

- S'assurer que les étapes liées aux procédures et réglementations sont appliquées en cas d'accident ;

- Rendre compte au directeur départemental de toutes les anomalies ou questions de sécurité constatées sur le terrain ;

- Suivre les réparations des véhicules et moyens nautiques auprès des mécaniciens ;

- Accomplir toutes les tâches liées à la gestion des véhicules et moyens roulants ainsi que d'autres que les responsables hiérarchiques peuvent lui confier.

3. Le chauffeur pinassier sera recruté pour une durée de 12 mois.

4. Le chauffeur pinassier travaillera dans l'une des localités suivantes, présentées sous forme de lots :

- Lot 5 : Plateaux

- Lot 6 : Cuvette

- Lot 7 : Cuvette Ouest

5. Les principales qualifications du chauffeur mécanicien sont les suivantes :

Qualifications/diplômes et expériences

- Etre de nationalité congolaise ;

- Avoir un casier judiciaire vierge ;

- Avoir un permis de conduire valide datant de 5 ans au moins ;

- Etre détenteur d'un BEPC/BEMG au moins et d'un certificat de navigateur ;

- Avoir d'autres certificats de formation dans le domaine de la navigation est un atout ;

- Etre apte à travailler en équipe et sous la pression des situations d'urgence ;

- Faire preuve de probité, de confidentialité, de flexibilité et disponibilité dans le travail ;

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans les domaines concernés ;

- Connaître les zones de navigabilité et avoir de bonnes connaissances géographiques du pays ;

- Avoir la maîtrise du français et une bonne connaissance des langues locales.

Qualités et compétences

- Disponible pour de fréquents déplacements ;

- Esprit d'équipe et d'entraide ;

- Très bonne condition physique ;

- Respectueux ;

- Dynamique, serviable ;

6. Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV du candidat, les copies des diplômes, certificats de travail, ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de missions analogues) sont à déposer au plus tard le 23 décembre 2019 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention « Avis d'appel à candidature n° CG-PL-SFS-005/SC, relatif au recrutement de trois chauffeurs pinassiers pour les antennes départementales du Projet Lisungi » « Lot 5 : Plateaux » ou « Lot 6 : Cuvette » ou « Lot 7 : Cuvette Ouest », « A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures » :

7. * Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du Programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la Patte d'Oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 664 49 19 / 05 359 77 78 ; E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 05 décembre 2019
Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

INONDATIONS DANS LE NORD DU CONGO

La Chine vole au secours des sinistrés

L'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a offert, le 6 décembre à Brazzaville, un échantillon de couvertures à la population des départements situés dans la partie septentrionale et du centre du pays, victime de la montée des eaux. Ce don a été réceptionné par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo.

Les pluies diluviennes qui se sont abattues ces dernières semaines en République du Congo ont occasionné plusieurs dégâts matériels et humains. En effet, les localités situées dans la partie nord du pays, à savoir Bouanéla, Epena, Impfondo, Enyellé, Dongou, Bétou et Liranga dans la Likouala ; Pikounda, dans la Sangha ; Mossaka, Bokoma, Tokou, Loukoléla, Makoua, Owando, dans la Cuvette; et Makotimpoko puis Mpouya, dans les Plateaux, sont totalement ou presque inondées. Ces crues entraînent un corolaire de dégâts matériels inestimables, sans oublier les pertes en vie humaine. Afin d'éviter le pire, la Chine s'est engagée à apporter sa contribution en initiant un premier don composé de cent cuvettes, cent draps et cent couvertures pour enfants.

« Nous avons appris avec beaucoup de surprise les inondations que subissent actuellement certains départements du Congo. Face à cette calamité, nous ne pouvons pas abandonner nos amis congolais. Ce don



a été collecté dans la réserve de l'ambassade car, nous avons initié un courrier à Pékin et

d'ici peu, nous pourrons livrer la contribution officielle de la République populaire de

Chine », a indiqué le diplomate chinois. Pour l'instant, les besoins se ré-

sument aux vivres et non vivres, notamment la nourriture, les médicaments, l'assainissement de l'environnement, la purification de l'eau ainsi que l'hébergement des sinistrés.

« Nous remercions monsieur l'ambassadeur pour son assistance. Après la mission que nous avons effectuée avec le Premier ministre, nous préparons une seconde avec nos partenaires afin de soutenir nos compatriotes qui ont tout perdu car certains villages sont totalement inexistantes. Pour ce faire, nous devons évaluer tous les besoins, en prenant en compte les déplacés et la population qui accueille les sinistrés », a indiqué la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire.

Notons qu'à ce jour, outre l'ambassade de Chine au Congo, seul le Programme alimentaire mondial a offert de la nourriture à près de mille personnes dans le département de la Likouala, notamment dans les localités d'Impfondo et de Bétou.

Rude Ngoma

PLUIES DILUVIENNES

La société E2C déplore d'importants dégâts sur ses installations électriques

D'après le directeur général adjoint, Adou Danga, l'entreprise a dû dépenser plus d'un milliard francs CFA pour réparer les pylônes et transformateurs endommagés.



Un pylône endommagé à Kintélé

Les violents orages de ces derniers jours à Brazzaville et dans les localités périphériques ont arraché des poteaux et détruit des câbles de la société Énergie électrique du Congo (E2C). Ces intempéries ont entraîné de nombreuses coupures d'électricité et plongé une bonne partie de la capitale dans le noir.

Face à la presse nationale, le 4 décembre, Adou Danga a indiqué que des efforts sont en train d'être déployés pour la reprise d'une meilleure desserte en électricité. « Nous avons fait des efforts pour éviter des érosions. Les pluies diluviennes qui se sont abattues ces derniers jours ont entraîné des dégâts importants estimés à environ un milliard francs CFA. Au moment où je vous parle, il y a un pylône 220 qui est encore tombé », a déclaré le directeur général par intérim de l'E2C. En effet, l'entreprise publique est sous le feu des critiques à cause de sa mauvaise politique de distribution de l'électricité. En pleine réforme depuis 2018, l'E2C peine à satisfaire les attentes du public.

Signalons que les dirigeants de la société ont annoncé le démarrage, à partir du 10 décembre, d'une opération anti-fraude à Brazzaville puis sur toute l'étendue du territoire national. Ils vont également remplacer les compteurs chez certains de leurs clients.

Fiacre Kombo

ACTION HUMANITAIRE

Des produits pharmaceutiques pour la population sinistrée de la Cuvette et de la Likouala

L'Ordre national des pharmaciens du Congo, que dirige Jean-Charles Claude Ongoli, a offert, le 6 décembre à Brazzaville, des médicaments de première nécessité aux habitants de Mossaka, dans le département de la Cuvette, et à ceux de la Likouala, victimes des inondations dues aux pluies diluviennes de ces derniers temps.

Les produits pharmaceutiques offerts sont constitués, entre autres, des vermifuges, des antidiarrhéiques, des antiseptiques, des perfuseurs, des antipalustres, des amoxicillines. Ils ont été reçus par le député de la première circonscription de Mossaka, Oscar Otoka, qui a promis de les acheminer vers les localités concernées dès le 7 décembre.

Le président de l'Ordre national des pharmaciens du Congo a expliqué aux bénéficiaires que son organisation veille à la protection de la santé de la population. Il a relevé, par ailleurs, l'élan de générosité et d'humanisme qui caractérise sa structure.

Lorsqu'il y a des catastrophes conduisant à la menace de la santé de la population, a-t-il déclaré, les pharmaciens s'organisent pour leur apporter des médicaments. C'est l'une de leurs missions, a-t-il indi-



qué, tout en rappelant que par le passé, les pharmaciens congolais ont accompli le même geste à l'égard des sinistrés de la catastrophe du 4 mars 2012 à Brazzaville, de la République démocratique du Congo, de la République centrafricaine et des habitants de Pointe-Noire. Réceptionnant, à titre sym-

bolique, ces médicaments, Oscar Otoka a remercié les pharmaciens qui ont, selon lui, écouté le cri du cœur de ses mandants. Par ailleurs, il a assuré les donateurs que les colis vont arriver à bon port là où ils sont destinés, promettant de veiller à leur utilisation à bon escient.

Roger Ngombé

CHU BRAZZAVILLE

Signature d'une convention avec une structure sanitaire marocaine

Le but de l'accord conclu entre les deux parties, le 6 décembre dans la capitale congolaise, est d'accompagner la direction générale du plus grand centre hospitalier du Congo dans ses réformes.

L'accord a été signé, pour le compte du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, par son directeur général, Sylvain Villiard, et du côté CHU Ibn Sina de Rabat par son secrétaire général, Ouqa Ouqa Abdelhamid, en présence du représentant de la ministre de la Santé, de l'ambassadeur du Canada au Congo et de Assadafi, le chargé d'affaires du Maroc au Congo. Il vise à appuyer la direction des soins infirmiers du CHU de Brazzaville et



La signature de la convention entre les deux parties/DR

« Trois axes ont été définis pour l'année 2020. Le premier sur le renforcement et l'organisation des soins infirmiers de manière générale ; le deuxième sur le renforcement des compétences du personnel de gestion et l'organisation du Centre des urgences avec bien sûr une amélioration de la qualité des soins prodigués aux patients ; enfin, le troisième, l'organisation du bloc opératoire avec surtout un appui sur des pratiques infirmières ».

de contribuer au renforcement des capacités de gestion administrative et clinique en fonction de ses besoins prioritaires identifiés pour l'année 2019-2020.

« L'accent a été mis sur les filières de coopération en termes de formation, de prise en charge d'évacuations mais également d'actions ponctuelles de déplacement des spécialistes marocains qui viendront ici sur place donner de la substance à cette coopération. Loin de rester dans les textes de convention, nous sommes passés à une

vitesse respectueuse de mise en œuvre de ces accords », a indiqué le chargé d'affaires du Maroc au Congo. Au titre de l'année 2018, a-t-il poursuivi, vingt-six médecins de différentes spécialités ont été formés et des bourses médicales ont été également accordés à une dizaine d'étudiants congolais. Courant cette semaine, a-t-il ajouté, l'Ecole de santé publique du Maroc a accordé deux bourses pour la formation des gestionnaires de haut niveau d'établissements hospitaliers, traduisant la volonté de Sa Majesté

le roi du Maroc de faire de la coopération Sud-Sud une politique pragmatique, réaliste et efficace sur le terrain.

Pour sa part, le secrétaire général du CHU Ibn Sina a expliqué : « Trois axes ont été définis pour l'année 2020. Le premier sur le renforcement et l'organisation des soins infirmiers de manière générale ; le deuxième sur le renforcement des compétences du personnel de gestion et l'organisation du Centre des urgences avec bien sûr une amélioration de la qualité des soins

prodigués aux patients ; enfin, le troisième, l'organisation du bloc opératoire avec surtout un appui sur des pratiques infirmières ».

le directeur général du CHU de Brazzaville, Sylvain Villiard, a quant à lui laissé entendre : « Le patient est au cœur de nos préoccupations. Il faut mettre l'ensemble de nos ressources ; l'ensemble de nos connaissances vers la patient. Les réformes que nous faisons avec l'aide de nos partenaires, ici aujourd'hui avec le CHU Ibn Sina de Rabat, visent l'amélioration et la qualité des soins aux Congolais ».

Signalons que les deux structures hospitalières sont liées depuis 2006 par une convention de jumelage et de coopération qui porte sur le perfectionnement professionnel du personnel hospitalier. Le CHU Ibn Sina est le plus grand centre hospitalier universitaire du Maroc. Il regroupe dix hôpitaux au sein desquels existent différentes spécialités, les centres de références avec un personnel de six mille cinq cents agents comprenant médecins, infirmiers et gestionnaires. Il a une capacité de mille cinq cents lits et est doté d'un équipement de pointe.

Guillaume Ondzé

CHAÎNE DE SOLIDARITÉ

La Fondation Ninon-Gouamba entend mettre le cap sur le Pool

Le président de l'organisation non gouvernementale éponyme, député de la quatrième circonscription électorale de Ouenzé, a fait l'annonce le 7 décembre, à l'issue de la remise des dons aux personnes vulnérables des quartiers 58 et 58 bis.

Après Nganga-Lingolo en août dernier, la Fondation Ninon-Gouamba envisage d'étendre sa chaîne de solidarité à Goma Tsé-Tsé, dans le département du Pool. « Après ici, nous serons dans le Pool, précisément à Goma Tsé-Tsé », a annoncé son président.

Organisation philanthropique créée en 2011, la Fondation Ninon-Gouamba poursuit ses actions de solidarité en faveur des personnes vulnérables. En effet, Ninon Pachel Gouamba et plusieurs jeunes, membres de cette ONG, ont parcouru, le 7 décembre, certaines rues du quartier Sukissa (Moukondo) où ils ont remis des vivres aux familles.

Un geste jugé salutaire par les bénéficiaires dont certains n'avaient pas de quoi à manger. « Cette visite, la première depuis que nous habitons le quartier, est un plaisir pour nous. Le député est le premier à nous rendre visite, cela me soulage. Merci, que Dieu soit avec lui, qu'il fasse son travail, nous sommes-là pour lui », a déclaré Auguste Missiédi.

Vivant avec sa maman, Bernard Toumi Miyokélé pense que le député a accompli son devoir d'autant plus qu'il a été élu par les habitants des quartiers 58 et 58 bis. « C'est tout à fait normal qu'il passe visiter les parents. C'est pour la première fois que nous recevons un député dans notre parcelle. Je souhaite que cette action soit continue, étant donné qu'il est encore très jeune, il doit donc travailler. Si Dieu lui fait grâce à ma maman, l'année prochaine, elle aura 100 ans », a-t-il souligné.

Interrogé sur le bien-fondé de cette action entreprise par cette fondation depuis des mois, Ninon Pachel Gouamba estime que c'est une façon de se mettre au service des Congolais depuis huit ans, conformément aux objectifs que s'est assignés l'ONG, à savoir la concorde, l'unité, la solidarité et la paix. Quant aux sentiments éprouvés chaque fois que l'acte est posé, il renvoie aux saintes écritures et à la devise de la Fondation Ninon-Gouamba.



Le président de la fondation au chevet d'un vieillard de 99 ans/Adiac

« La parole de Dieu nous déclare, dans acte 20 : 35, qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir. Donc, nous sommes joyeux quand nous sommes au service des autres. La parole de Dieu déclare encore,

dans Romains 15 : 1, que ceux qui sont forts doivent aller vers ceux qui sont faibles pour pouvoir les aider à se relever. C'est ce que nous faisons tout simplement. Je tenais aussi à dire que la devise de la fonda-

tion c'est «Un geste égal à un sourire» », a-t-il rappelé, précisant que chaque acte posé est un objectif atteint, notamment celui de pouvoir donner le sourire aux Congolais.

Parfait Wilfried Douniama



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET LISUNGI-SYSTÈME DE FILETS SOCIAUX
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°001-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-20
« Relatif au recrutement de sept comptables des antennes départementales du Projet Lisungi »

1. Le Projet Lisungi Système de Filets Sociaux a reçu un financement du Gouvernement de la et se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter des comptables chargés d'assurer la gestion financière au niveau des antennes départementales des nouvelles zones d'extension du projet.

2. Sous l'autorité du Responsable Administratif et Financier du Projet et la supervision directe du DDAS, le comptable assure la tenue de la comptabilité du projet dans les conditions et les délais requis pour assurer une bonne visibilité de la gestion comptable et financière et ce, conformément aux principes comptables généralement admis tels qu'ils sont rappelés dans le Manuel de procédures. Il veille à la bonne tenue du système d'information et de gestion basé sur le logiciel TOM2PRO.

Plus précisément, sa mission consiste entre autres à :

- élaborer le budget de l'antenne avec le concours des autres responsables de l'antenne départementale et le soumettre à l'UGP pour approbation ;
- établir les tableaux de trésorerie du budget ;
- contrôler et approuver l'éligibilité des dépenses à effectuer par bon de commande

- et par bon d'achat par caisse ;
- suivre l'exécution du budget et en rendre compte à l'autorité hiérarchique ;
- assurer la présentation des rapprochements budgétaires mensuels, trimestriels, semestriels, et annuels ;
- assister les auditeurs interne et externe dans leur mission ;
- établir les DRF et les chèques y relatifs ;
- participer, de concert avec le RAF et le DDAS, à la mise en œuvre des recommandations des audits et celles des missions de supervision spécifiques à la gestion comptable et financière ;
- appliquer toutes instructions administratives relatives au service comptable.

3. Le comptable sera recruté pour une durée de 12 mois.

4. Le comptable travaillera dans l'une des localités suivantes, présentées sous forme de lots :

- Lot 1 : Pool
- Lot 2 : Pointe Noire
- Lot 3 : Niari
- Lot 4 : Lékoumou
- Lot 5 : Plateaux
- Lot 6 : Cuvette-Ouest
- Lot 7 : Cuvette

5. Les principales qualifications du comptable sont les suivantes :

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir au moins un diplôme universitaire (Bac+3 minimum) en comptabilité, gestion ou domaine équivalent.
- Expérience minimum de 5 ans de pratique de la comptabilité et de la gestion financière dans des entreprises publiques ou privées, des institutions ou organismes intervenant dans le domaine du développement, des projets, des ONG ;
- Expérience minimum de 3 ans en tant que comptable de projet financé par les principaux bailleurs de fonds ;
- Maîtrise des logiciels de comptabilité, incluant la maîtrise d'un logiciel intégré de gestion financière de projet type TOM2PRO ;
- Utilisation avérée (au moins 2 ans) du logiciel TOM2PRO permettant un traitement à la fois en comptabilité générale, en analytique, en gestion budgétaire, en traitement des clôtures annuelles, pour l'ensemble du projet et pour chacune de ses composantes ; multi sites, permettant le suivi de toutes les lignes de financement ;

6. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet Lisungi-Système de Filets Sociaux,

Curriculum Vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications pour le poste, copies des diplômes de niveau BAC+3 en comptabilité, copies des attestations ou certificats de travail) sont à déposer au plus tard le 23 décembre 2019 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention « Avis d'appel à candidature n°CG-PL-SFS-002/SC relatif au recrutement des comptables des antennes départementales du Projet Lisungi », « Lot 1 : Pool » ou « Lot 2 : Pointe Noire » ou « Lot 3 : Niari » ou Lot 4 : Lékoumou » ou Lot 5 : Plateaux » ou « Lot 6 : Cuvette-Ouest » ou « Lot 7 : Cuvette » ; « A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures ».

7. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du Programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la Patte d'Oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 664 49 19 / 05 359 77 78 ; E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 05 décembre 2019
Le Coordonnateur
Alfred Constant KIAKOUAMA

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°004-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-20

« Relatif au recrutement des Responsables Suivi Evaluation Locaux des antennes départementales du Projet Lisungi »

1. Le Projet Lisungi Système de Filets Sociaux a reçu un financement du Gouvernement et se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter des Responsables Suivi Evaluation Locaux des antennes départementales du Projet Lisungi.

2. Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet Lisungi et la supervision du Directeur Départemental des Affaires Sociales (DDAS) à qui il rend compte des activités dont il a la charge, il travaille en étroite collaboration avec les CAS au niveau de la zone d'intervention. Il est notamment chargé de :

- Appuyer la CAS dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de travail et des instruments d'indices notamment le SIG et les indicateurs et les autres outils de collecte de l'information ;
- Aider à la mise en place du dispositif de ciblage, d'enregistrement et paiement des ménages ;
- Veiller au bon fonctionnement des instruments et matériels du Système Informatique d'Information et de Gestion, au niveau local ;
- Assurer l'audit interne de tout le processus de sélection, de paiement et de suivi des ménages au niveau de la CAS.

Il est par ailleurs chargé de :

- appuyer le processus d'actualisation de la carte sociale ;
- former les agents sociaux en matière

de collecte et de traitement informatique des données ;

- organiser et participer aux rencontres avec les acteurs clés au niveau local, pour la mise en place des instances participatives nécessaires au déroulement du Projet ;
- assister la CAS et les SAS dans la préparation des réunions avec les CLS et CCC ;
- vérifier les résultats au niveau des registres des prestataires (CAS, Ecole, CSI et au niveau de la communauté) ;
- contrôler sur le terrain le travail des agents sociaux, des comités communautaires et des enquêteurs en charge de la collecte des données ;
- proposer des solutions aux éventuels problèmes ou conflits pouvant surgir de ces activités, en collaboration avec les communautés et les structures locales mises en place pour le Projet.

3. Le Responsable suivi évaluation locale (RSEL) sera recruté pour une durée de 12 mois.

4. Le Responsable suivi évaluation locale travaillera dans l'une des localités suivantes, présentées sous forme de lots :

- Lot 1 : Pool
- Lot 2 : Pointe Noire
- Lot 3 : Niari
- Lot 4 : Lékoumou

- Lot 5 : Plateaux
- Lot 6 : Cuvette-Ouest
- Lot 7 : Cuvette

5. Les principales qualifications du Responsable suivi évaluation locale sont les suivantes :

- être titulaire d'un Bac +3 minimum, en sociologie, travail social, géographie, statistique, en économie ou autre domaine équivalent ;
- justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine de l'animation sociale dans les ONG/associations ou projets de développement communautaire ;
- posséder différentes compétences techniques dans le travail social ;
- avoir la maîtrise de la suite microsoft office ;
- avoir la maîtrise du français et des langues nationales.

Qualités et compétences

- avoir des connaissances dans le domaine de la protection sociale/gestion et paiement des prestations sociales ;
- Disponible pour de fréquents déplacements ;
- Esprit d'équipe et d'entraide ;
- avoir des compétences en statistique et en cartographie ;
- avoir la capacité à travailler sous pression, avec un sens aigu de l'intégrité et

des relations interpersonnelles ;

- avoir la connaissance de la géomatique et de ses outils serait un atout.

6. Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV du candidat, les copies des diplômes, certificats de travail, ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de missions analogues) sont à déposer au plus tard le 23 décembre 2019 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention « Avis d'appel à candidature n° CG-PL-SFS-005/SC, relatif au recrutement de trois chauffeurs pinassiers pour les antennes départementales du Projet Lisungi » « Lot 5 : Plateaux » ou « Lot 6 : Cuvette » ou « Lot 7 : Cuvette Ouest », « A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures ».

7. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du Programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la Patte d'Oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 664 49 19 / 05 359 77 78 ; E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 05 décembre 2019
Le Coordonnateur
Alfred Constant KIAKOUAMA

ASSAINISSEMENT

Les trois circonscriptions électorales de Poto-Poto se mobilisent

Dans le cadre de l'opération « Villes, villages et habitations propres », prévue chaque premier samedi du mois, la structure Healthy environment a assemblé, le 7 décembre, la population du troisième arrondissement de Brazzaville, autour de son programme dénommé « Pour l'amour de Poto-Poto ».

Plusieurs artères ont été assainies par les habitants, les tenanciers des boutiques, les associations et les agents de la primature. Le Premier ministre, Clément Mouamba, accompagné du maire de Poto-Poto, Jacques Elion, et de l'ambassadeur du Rwanda au Congo, Jean Batiste Habyarimana, a visité les sites prévus pour la circonstance.

Après la mairie de Poto-Poto où l'opération a été lancée,

« Nous sommes ici pour évaluer l'application de la mesure que nous avons prise, il y a quelques mois. Nous pensons que les citoyens respectent bien la circulaire et nous sommes là pour les encourager »



Clément Mouamba ramassant les déchets sur l'avenue de France/Adiac

une autre délégation, conduite par la députée Charlotte Opiambat, s'est dirigée sur l'avenue Beaux-Parents, donnant l'allure d'une marche sportive. Quant au Premier ministre, il s'est rendu d'abord sur l'ave-

nue de la Paix où il a rencontré le député Ferréol Ngassakys, ensuite sur l'avenue de France où l'attendaient Jean de Dieu Kourissa et ses mandants. Au terme de l'activité, Clément Mouamba a indiqué que

chaque Congolais devrait s'approprier la salubrité, profitant de l'occasion pour exhorter la population dans son ensemble à pérenniser cette opération salubre et indispensable. « Nous sommes ici pour éva-

luer l'application de la mesure que nous avons prise, il y a quelques mois. Nous pensons que les citoyens respectent bien la circulaire et nous sommes là pour les encourager », a indiqué le Premier ministre.

Pour sa part, le directeur général de Healthy environment, Yvon Kaba, a notifié qu'une telle mobilisation permet d'inculquer la valeur de salubrité publique aux citoyens. Selon lui, c'est une manière de faire de chacun un acteur de salubrité.

« Pour l'amour de Poto-Poto » est un programme d'assainissement de cet arrondissement cosmopolite. « Vu que nous ne pouvons pas assainir tout Poto-Poto en un seul jour, nous étalerons l'opération sur une durée d'un mois environ, avec les habitants de cet arrondissement. C'est un travail volontaire et humanitaire », a conclu Trésor Koffy, responsable de la communication à Healthy environment.

Rude Ngoma

RÉFORME DU SECTEUR PUBLIC

La Sangha et la Likouala évaluées par une mission de la Banque mondiale

Afin de renforcer les capacités des directions départementales du ministère de l'Economie forestière en charge de la gouvernance Redd+, une équipe du projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp) et de l'Economie forestière a séjourné à Ouesso et Impfondo, du 15 au 22 novembre, pour une visite d'inspection.

Conduite par le directeur des Etudes et de la planification du ministère de l'Economie forestière, Jean Claude Bozongo, la mission d'évaluation consistait à identifier les besoins de renforcement des capacités des directions départementales de ce ministère et des comités départementaux Redd+.

Plusieurs questions ont fait l'objet des échanges entre les membres de la délégation et les différents acteurs concernés. Dans le département de la sangha, notamment son chef-lieu Ouesso, l'équipe s'est entretenue avec le directeur par intérim du département de l'Economie forestière sur l'objectif de la mission. Des documents d'orientation présentés ont ainsi permis à l'équipe de connaître et d'approfondir l'état des besoins de cette direction départementale et du Comité départemental de la Redd+.

Pour ce qui est d'Impfondo, chef-lieu de la Likouala, les échanges se sont articulés autour de l'identification des besoins de ce département en présence de Josélyne Mireille Zikito, directrice départementale de l'Economie forestière.

Réalisée par route sur un trajet de 1437 km de Brazzaville à Impfondo et pendant la période de fortes pluies dans les deux départements, la délégation a fait face à une multitude de difficultés. Pour ce faire, des fiches, des états de besoins en formation et en équipement pour les deux départements ont été élaborés pour être soumis à l'unité de coordination du Prisp, dans le cadre du plan de travail et du budget annuel 2020.

Ces besoins permettront, en effet, de renforcer les capacités et de redynamiser les structures départementales du ministère de l'Economie forestière en charge de la gouvernance Redd+, afin de participer activement à la prise de décision et à la veille de contrôle de la mise en œuvre du programme Redd+.

Notons que la mise œuvre du Prisp dans le pays est financé par la Banque mondiale.

Gloria Imelda Lossele

ENVIRONNEMENT

L'ONU appelle à empêcher l'érosion des sols

L'invitation a été, le 5 décembre, à l'occasion de la Journée mondiale des sols placée cette année sur le thème « Empêchons l'érosion des sols, protégeons notre avenir ».

Le thème retenu vise, entre autres, à accroître la visibilité des sols pour améliorer leur santé en encourageant les gouvernements, les organisations, les communautés et les individus du monde entier à s'y engager activement.

Aujourd'hui, l'équivalent d'un terrain de football s'érode toutes les cinq secondes et la situation pourrait conduire à la dégradation de plus de 90 % des sols de la terre d'ici à 2050, ont averti les Nations unies. « Ce constat alarmant démontre à quel point l'utilisation des sols est aujourd'hui un enjeu majeur à mesure que la population mondiale augmente », a souligné l'ONU dans une déclaration.

Pour ce faire, une campagne a été lancée avec pour objectif de sensibiliser le public à l'importance du maintien des écosystèmes sains pour le bien-être humain, en abordant les défis croissants liés à la gestion des sols.

Le sol est une ressource fondamentale et un élément essentiel de l'environnement naturel, dont la plupart des aliments de la planète dépendent. Il offre à l'homme son espace vital ainsi que les services liés aux écosystèmes essentiels, importants



Selon la FAO, environ 33% de tous les sols sont dégradés et leur état se détériore à un rythme alarmant.

pour la régulation et l'approvisionnement de l'eau, la régulation du climat, la conservation de la biodiversité, la fixation du carbone et les services culturels. Toutefois, souligne l'ONU, la croissance démographique, la demande toujours plus élevée en nourriture et les intérêts divergents quant à l'utilisation des terres augmentent la pression sur les sols. Environ 33 % des sols de la planète sont dégradés. Bien que l'importance des sols semble évidente, dans le passé, ils n'ont pas reçu l'attention nécessaire en termes d'utilisation et de gestion. « Les sols ont, en effet, été souvent considérés

comme une ressource infinie qui serait toujours en mesure de nous fournir ses services. Nous savons aujourd'hui qu'il n'en est rien. Il importe de sensibiliser dès aujourd'hui à l'importance des sols, en particulier à la nécessité de les protéger et de les utiliser de façon durable », relève l'organisation.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour sa part, invite à rejoindre la campagne, soulignant que même les petites actions ont un impact et propose des idées pour rejoindre l'effort global en vue de combattre l'érosion.

Josiane Mambou Loukoula

TRANSPORT AÉRIEN

Le Congo engagé à améliorer la sécurité de l'aviation civile

Le gouvernement s'emploie à poursuivre les efforts entrepris depuis quelque temps en faveur de l'assainissement du secteur. Une volonté exprimée à l'occasion de la Journée de l'aviation civile internationale, célébrée le 7 décembre de chaque année.

Selon le ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des grands travaux, Jean-Jacques Bouya, qui a rendu public le message du gouvernement, les efforts réalisés devront être poursuivis et consolidés « afin de pérenniser l'efficacité de notre système d'aviation civile ». Il a fait cette adresse en lieu et place de son collègue en charge des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou.

Dans le cadre du plan d'actions correctrices, élaboré avec l'appui de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le gouvernement a mis aux normes l'Agence nationale de l'aviation civile. « La mission de validation coordonnée de l'OACI, conduite par des experts et auditeurs, a conclu à un taux de conformité de mise en œuvre des normes et pratiques recommandées évalué à 66,99%, largement au-dessus de la moyenne mondiale », a expliqué Jean-Jacques Bouya.

Le gouvernement prévoit dans sa politique en matière d'aviation civile, a-t-il renchéri, d'accompagner les compagnies aériennes nationales dans la modernisation de leurs flottes à travers l'acquisition d'aéronefs de dernière génération. La Journée de l'aviation civile internationale commémore en fait l'entrée en vigueur, le 7 décembre 1944, de la Convention instituant l'OACI, une structure onusienne visant à promouvoir la sécurité, l'efficacité et la régularité du transport aérien international.

La mise en œuvre effective des dispositions de la Convention de Yamoussokro, relative à la libéralisation du transport aérien en Afrique, s'impose aux pays du continent en plus de l'amélioration des infrastructures aéroportuaires.

Christian Brice Elion

Air France accompagne le développement des affaires au Congo

La compagnie aérienne, présente au Congo depuis quatre-vingt-trois ans, renoue avec ses vols quotidiens en direction de Brazzaville qu'elle dessert désormais six fois par semaine contre quatre en partance de Pointe-Noire, des fréquences correspondant à la demande et aux attentes de ses clients congolais.



Henri Hourcade entouré d'Olivier Jallet et de Frédéric Descours/Adiac

Au cours d'une conférence de presse qu'il a co-animée, le 5 décembre, avec Frédéric Descours, directeur général Afrique centrale, et Olivier Jallet, directeur général du Congo, le directeur général pour l'Afrique d'Air France KLM, Henri Hourcade, a qualifié la présence quotidienne de cette compagnie d'atout majeur favorisant ainsi le développement des affaires à l'heure où le pays semble retrouver ses marques après une situation économique difficile.

Entrée en vigueur depuis le 25 novembre dernier, la nouvelle fréquence témoigne de la volonté de cette compagnie d'investir en continu sur le continent africain qui représente 20% de la part du marché avec au total quarante-neuf destinations à ce

jour. Ces nouvelles fréquences proposées coïncident avec la mise en service progressive, dans les vols reliant Paris-Charles-de-Gaulle à Brazzaville, des nouvelles cabines en Airbus A330, notamment en Business, Premium Economy et Economy.

L'objectif est, selon Olivier Jallet, d'offrir plus de confort de voyage et plus de commodités à bord. Outre le confort lié notamment à la qualité des sièges avec plus d'espace pour les jambes, une tablette agrandie, un écran tactile HD et la gastronomie à bord, les cabines d'Airbus A330 offrent une plus large variété de divertissement et de détente en plein vol.

Il s'agit, a précisé Frédéric Descours d'Air France connect,

d'une offre de Wifi pour rester connecté tout au long du voyage. En effet, dans le cadre de sa politique en matière de tarification, souvent jugée en hausse par certains, Air France KLM entend faire bénéficier des meilleurs prix aux passagers grâce à son produit Flex, offrant

aux clients la possibilité de modifier ou d'annuler leur billet sans taxes supplémentaires.

Toutefois, a indiqué Olivier Jallet, les prix pratiqués par sa compagnie tiennent à la fois compte de la concurrence, de la qualité unique des services à bord et de ses horaires qui cadrent avec les attentes des uns et des autres, selon leurs destinations.

Au plan social et via sa fondation, Air France s'investit auprès des associations locales telles qu'Action solidarité internationale qui soutient les jeunes sans domicile fixe de Brazzaville et Adesaf, un programme de réhabilitation des infrastructures du collège d'enseignement général.

Guy-Gervais Kitina

CENTRAFRIQUE

1300 combattants démobilisés depuis octobre 2018

Quelque 1.300 combattants des groupes armés ont été démobilisés depuis octobre 2018 dans la partie nord-ouest de la République centrafricaine (RCA), a affirmé vendredi Maxime Mokom, ministre centrafricain chargé du Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement (DDRR).

Selon lui, le résultat a été obtenu grâce au programme gouvernemental du DDRR, qui a également permis de récupérer près de 48.000 munitions et grenades durant la même période.

Malgré le processus de réintégration en cours, il reste encore des milliers de combattants qui sont regroupés principalement dans trois mouvements. Il s'agit de l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC) d'Ali Darass, le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) de Noureddine Adam, et du Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC) de Mahamat Alkhatim.

Xinhua

DISTINCTION

L'ambassadeur de la délégation d'Arabie saoudite auprès de l'Unesco élevé par le CESR

L'élévation d'Ibrahim Albalawi, au statut honorifique de président d'honneur du monde arabe du Cercle d'études Scientifiques Rayer (CESR), a coïncidé avec l'élection de son pays au Conseil exécutif de l'Unesco pour la période 2019-2023, le 20 novembre dernier.

Le CESR, par l'intermédiaire de son président perpétuel, a tenu à féliciter Ibrahim Albalawi pour sa contribution à la diffusion de la connaissance auprès de l'humanité, en l'élevant au statut honorifique de président d'honneur du monde arabe de ce cercle d'études et de réflexion.

Sa nomination découle d'une décision adoptée lors du dernier conseil d'administration du CESR. Le lauréat sera prochainement honoré d'un prestigieux diplôme de la main même du président, Jean Paul de Bernis, pour services exceptionnels rendus à la collectivité humaine par l'académie du Mérite et dévouement français, sous le parrainage du président du Cercle, Thierry Rayer.

En effet, informé des découvertes de Thierry Rayer, lors de la Semaine africaine de l'Unesco, Ibrahim Albalawi, en sa qualité d'homme de culture, a tout de suite pensé qu'il était indispensable de les faire connaître et de collaborer avec toute l'humanité afin de diffuser la connaissance ainsi que la méthodologie aux



Ibrahim Albalawi au milieu du président d'honneur et de la secrétaire générale du CESR/DR

prochaines générations, dans une idée de préservation et de protection des clefs décryptant l'art et l'architecture. Selon des chiffres officiels du ministère de la culture du royaume d'Arabie saoudite, le pays serait prêt à investir jusqu'à deux milliards de dollars (1,6 milliard d'euros) dans l'art et la culture.

Les découvertes de Thierry Rayer s'appuient sur l'utilisation des procédés mathématiques universels et de Thalès, Pythagore, le nombre d'or, la suite de

Fibonacci, permettant de rassembler toutes les grandes réalisations de l'humanité ainsi que d'offrir une clef de lecture de l'art et de l'architecture en général, depuis l'antiquité jusqu'à la période moderne. Ces découvertes démontrent que l'origine culturelle commune à l'humanité est africaine. « Il est temps de rendre à ce continent africain ce qu'il nous offre depuis longtemps comme ressources naturelles, culturelles et humaines », a déclaré l'heureux

récipiendaire. Ce diplôme avait récemment été décerné à l'ancien président de la République française, Nicolas Sarkozy ; à Oumar Keita, ambassadeur de la délégation du Mali à l'Unesco et président d'honneur de l'Afrique de l'ouest du CESR ; à Nicolas Druz, président du Fosun Fashion Group (Lanvin, Club Med) ; à Brigitte Macron et à la Société de biologie (fondée par décret impérial par Pierre Rayer, médecin de l'empereur Napoléon III.)

Bruno Okokana


REPRÉSENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093
18, Avenue Emile Biayénda
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur
Centre ville - Brazzaville
République du Congo

Tel. : 06 808 13 24/05 737 37 03
Fax: +41 22 739 7279

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
SUR LE PROJET " UNHCR RIGHTS MAPPING TOOL"**

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) en République du Congo invite **les consultants/ Entreprises/ Cabinets ou Instituts de Recherche** à bien vouloir soumettre une offre relative à l'avis de consultation nationale ci-dessous :

**«AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N° HCR/BZV/UAL/AAO/015/2019-gdsa
SUR LE PROJET " UNHCR RIGHTS MAPPING TOOL"**

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, **au plus tard le 18 décembre 2019 à 17 h 00.**

Brazzaville, le 05 décembre 2019



Section Approvisionnements

COMMUNIQUÉ

Maison d'édition, ayant pignon sur rue, recrute journaliste pour une mission ponctuelle. Rémunération intéressante.

Contacts :
06 663 18 03/ 05 304 19 53

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-033

POSTE VACANT: MECANICIEN AUTO (AUTOMOTIVE MECHANIC)

Grade - FSN-05

Contrat à durée indéterminée

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 29 Novembre 2019

DATE DE CLOTURE: 13 Décembre 2019

EXIGENCES DU POSTE:

- Avoir au moins un BEPC ou équivalent
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 2 & 3)
- Justifier d'au moins trois (3) ans d'expérience professionnelle en tant que mécanicien auto

TACHES PRINCIPALES:

Sous la supervision directe du superviseur du parc automobile, le/la titulaire remplit une grande variété de fonctions de maintenance et de réparation sur les moteurs à essence et diesel, les châssis, les systèmes électriques et les équipements spécialisés du parc automobile de l'Ambassade des Etats Unis. Le/la titulaire effectue également une maintenance préventive avec la responsabilité de commander les pièces et les fournitures en stock et travaille de manière indépendante. Il/elle devra avoir des connaissances techniques approfondies en matière d'entretien et de réparation des véhicules.

COMMENT POSTULER:

L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web : <https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms> (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/> ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email : BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N-B : Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.
Bonne chance!

NÉCROLOGIE

Les enfants Morapenda, les familles Gombet, Okamba et Odicky vous informent que le programme des obsèques de leur grand-mère, mère et tante, Marie-Germaine Ngala, se présente comme suit :

Mardi 10 décembre 2019 :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville et recueillement au domicile familial, sis au n° 12 de la rue 5-février, à Poto-Poto.

12h00 : messe en l'église Saint-Anne de Brazzaville

13h00 : départ pour le cimetière Bouka.

17h00 : fin de la cérémonie.



Hypolite Matassa, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Romain Matassa (À tout-casser) et Simon Bindouga annoncent aux parents, amis et connaissances, que le programme des obsèques de leur père, Simon Bidounga, alias Tenez femmes, se présente comme suit :

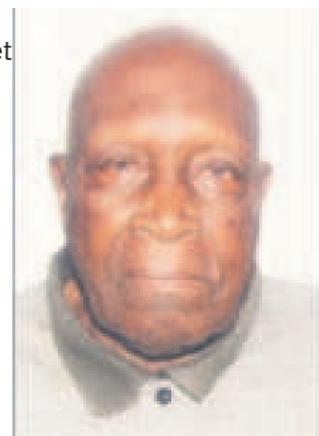
Jeudi 12 décembre 2019

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Pointe-Noire ;

10h00 : recueillement au domicile familial, n° 10, avenue de la Caravane, quartier Fond Tié-Tié.

14h00 : départ pour le cimetière Mvindoulou 2 ;

17h00 : fin de la cérémonie.



Mme Raymonde Foussa Ngoumba et enfants, Etaki Wa Dzon, Etaki Um-Nyobe, Romuald Takale Ngoumba, Mmes Mba Akalaye et Annie Clarisse Takale ont la profonde douleur d'annoncer aux familles Ngoumba-Osso, Atia-Ob, Okamba, Itokissi et Ekoba Kongo, aux parents, amis et connaissances de Makoua, Brazzaville, Pointe-Noire et Ouesso, le décès de leur époux et père, Mathias Mban (dit Mban-Eta), le 26 novembre 2019, au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°64 de la rue Mpangala, à Talangai, vers l'église catholique Saint-Augustin de la Tsiémé. L'inhumation a lieu ce lundi 9 décembre 2019 selon le programme ci-après :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville et

recueillement au domicile familial ;

13h00 : départ pour le cimetière La Grâce.

17h00 : fin de la cérémonie.


REMERCIEMENTS

Comme nous faisons tous partie de sa vie, collègues, amis, voisins, nous étions tous là, jusqu'au dernier départ de notre cher, aimable et regretté disparu Etienne Noël Matoko.

Nous, veuve, enfants et famille Matoko tenons à vous remercier pour vous être associés à notre peine et pour nous avoir adressé tant d'attentions morale, financière, et par vos fleurs, vos cartes ou simplement vos sourires délicats ainsi que vos oreilles attentives.

Nous voulons vous remercier de ces vibrants hommages que vous avez su lui rendre, éternels témoins de sa présence.

Sa joie de vivre continuera de s'animer en nous tous. Avec toute notre affection.



Toussaint Edgard Ibara, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Ngouabi et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, oncle, neveu et grand père, Bernard Ngouabi, survenu le 29 novembre 2019 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt, sis 174 bis de la rue Louingu, vers l'école Gampo Olilou, à Ouenzé.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle présentement Koulounga Milandou Rogeline, je désire désormais être appelée Koulon Milan Rogeline Jonathan, fille de Koulounga Jonathan et de Louvouezo Elise.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

CHAMPIONNAT DU MONDE FÉMININ DE HANDBALL

La compétition se poursuit sans les équipes africaines

Les trois représentants du continent ont été officiellement éliminés le 6 décembre, au Japon, où se déroule le tournoi.



L'Angola, l'une des équipes africaines éliminées au Championnat du monde féminin de handball/Adiac

Logée dans le groupe A en compagnie des Pays-Bas (huit points), de la Norvège (huit points), de la Serbie (six points), l'équipe de l'Angola qui participait au championnat pour la quatorzième fois, dont la première remonte à 1990, n'a pas pu se qualifier à la phase suivante. Il en est de même de la Slovénie (quatre points) et de Cuba (zéro point). Sa victoire, 40-30, le 6 décembre face à Cuba, n'a eu aucun effet puisque seuls les trois meilleurs des poules étaient éligibles pour les quarts de finale. Les Angolaises peuvent au moins se consoler de deux victoires, respectivement face à la Slovénie, le 2 décembre, 33-24, puis face à

Cuba.

Pour sa part, la formation du Sénégal, qui a évolué dans le groupe C, a eu toute la peine du monde pour défendre son honneur dans ce championnat qu'elle découvre pour la première fois. Battu respectivement par la Monténégro (25-29), la Roumanie (24-29), l'Espagne (20-29) et la Hongrie (20-30), le Sénégal était éliminé dès la troisième journée. Il a toutefois fait un exploit, le 6 décembre, en dominant Kazakhstan, 30-20.

Comme le Sénégal, la République démocratique du Congo quitte aussi le championnat avec une seule et courte victoire, 25-24,

face à la Chine.

Les équipes africaines, certes éliminées, ne rentrent pas aussitôt au bercail puisqu'elles participent à la coupe du président en jouant les matchs de classement.

Le Championnat du monde féminin de handball 2019, qui se tient chaque deux ans, est à sa vingt-quatrième édition qui se déroule du 30 novembre au 15 décembre, au Japon, sept mois avant les Jeux olympiques de Tokyo. Organisée par la Fédération internationale de handball en collaboration avec la Fédération japonaise de la discipline, cette édition regroupe vingt-quatre pays.

Rude Ngoma

CONTENTIEUX SPORTIF

Me Guy Florent Magba demande l'intervention de la CCAS dans son conflit avec la Fécoju-self

Dans un courrier adressé au président de la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (Ccas), l'ancien directeur technique et entraîneur de l'équipe nationale a invité cette structure à sommer la Fédération congolaise de ju-jitsu et self défense (Fécoju-self) de payer ses primes.

Depuis sa démission, en octobre dernier, du poste d'entraîneur des Diables rouges, à cause de ce qu'il appelle «une mauvaise plaisanterie qui ne pourra faire avancer la structure», Me Guy Florent Magba s'est lancé dans une contradiction farouche face aux dirigeants de la Fédération. Afin de trouver une solution à l'« amiable » à la crise, l'intéressé sollicite la participation de certaines structures dont la Ccas. « Pour être en conformité avec nos textes, notamment l'article 72 de notre règlement intérieur, je viens recourir à vous pour un arbitrage impartial. Je réclame une somme de trois millions francs CFA de primes de sélectionneur national entre la période de 2015 et 2018 », explique le plaignant.

Il souhaite également que la Ccas demande à la Fécoju-self de lui payer une somme de vingt-quatre millions francs CFA pour ses quatre années de travail au sein de cette structure. Selon lui, si cela n'est pas fait dans un délai de quinze jours, il se verra « dans la triste et pénible obligation d'user de la voie de droit la plus énergique devant les juridictions compétentes ».

R.Ng.



PARUTION

Franck Carel Nkaya se penche sur le manque de compétitivité des industries culturelles et créatives congolaises

Dans un ouvrage de soixante-douze pages paru le 19 novembre dernier, aux éditions Edilivre à Paris (France), l'auteur dresse un état des lieux du secteur de la culture au Congo, avec un accent particulier sur les industries culturelles et créatives, et propose des bases stratégiques de planification et de mise en œuvre.

Le livre «Les Facteurs de manque de compétitivité des industries culturelles et créatives congolaises et leurs approches de solutions: cas de la Manufacture d'art et d'artisanat congolais (MAAC)», découle des recherches menées par son auteur, sur les industries culturelles et créatives congolaises. A travers ces recherches, Franck Carel Nkaya découvre et met en évidence l'existence d'une mosaïque culturelle congolaise très riche et diversifiée, avec des atouts de développement socio-économique, notamment à travers les industries culturelles et créatives qui s'illustrent par les formes ci-après : la peinture sur toile, la sculpture, la poterie, la céramique, la vannerie, la cordonnerie, la peinture murale, les maisons d'édition du livre et autres publications (revues, journaux, etc.).

Par son contenu, l'ouvrage constitue, d'une part, une véritable source d'informations pour les étudiants, les enseignants, chercheurs et managers, et d'autre part, un outil d'analyse, de décision et de planification au profit des décideurs et partenaires d'aide au développement pour les stratégies, politiques, programmes et projets de développement socio-économique à travers le secteur de la culture. Enfin, l'auteur invite les lecteurs de



Franck Carel Nkaya/DR

son ouvrage à découvrir les enjeux et le rôle du management dans le processus de développement des entreprises culturelles, avec un cas pratique sur la MAAC de Brazzaville.

De nationalité congolaise, Franck Carel Nkaya est titulaire d'un master en management des organisations et ressources humaines à l'Institut de gestion et de développement économique de Brazzaville. Pendant seize ans, il a évolué au sein des institutions onusiennes dans le pays. De 2002 à 2006, il a travaillé au Bureau du Fonds des Nations

unies pour l'enfance, puis de septembre 2006 à décembre 2018, il a évolué au sein de l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la science et la culture, où il a cumulé les fonctions de chargé des programmes Culture, Communication et information, Sciences humaines et sociales, avec à son actif plusieurs projets culturels élaborés et mis en œuvre. Sa passion pour la culture et ses compétences professionnelles lui ont permis de passer en revue la situation des industries culturelles et créatives congolaises.

Bruno Okokana

HUMEUR

Les administrations transformées en centres de repos !

Chaque matin, les jours ouvrables, le travailleur se rend au service pour l'exécution de la tâche qui lui revient au sein de l'administration. Cependant, il est constaté ces derniers temps, dans certaines administrations publiques, que des agents ne se gênent pas de se livrer aux causeries extra-professionnelles dans leurs bureaux; une antivalence qui tend à devenir normative au su et au vu de tous.

Le tout premier rôle d'une administration est de produire des services pour répondre aux besoins des usagers. Mais, aux heures de travail, les bureaux sont transformés en espaces de divertissement. Tout y est raconté, par exemple, des moments de fête et anniversaire qui se sont passés dans des quartiers. On est sur WhatsApp, des cantiques religieux et des mélodies mondaines sont écoutés à haute voix à travers le téléphone, etc.

L'administration est un espace de conception au sein duquel devrait y avoir un faible bruit et non la cour du roi Pétaud. Le bruit, en effet, déconcentre de nombreux agents qui finissent par remettre à plus tard ce qu'ils pouvaient exécuter le jour même. Auparavant, on pouvait lire à l'entrée des bureaux des indications telles « Les visites à 12 heures », « Moins de vacarme dans les salles d'attente »... Aujourd'hui, tout cela a disparu dans nos administrations.

Il y a aussi des agents qui sillonnent dans les bureaux de leurs collègues pour improviser des causeries inutiles en les empêchant de travailler. Et ceux qui s'opposent à ce comportement sont critiqués. « Ils pensent qu'ils sont plus que les autres pour pouvoir finir ce travail administratif. Ils perdent leur temps », disent ces gâche-métier.

Ainsi, ces spécialistes du bruit inutile ne réalisent pas qu'ils bloquent toute l'administration à cause de leurs digressions. Si rien n'est fait pour ces causeries sans importance, on risque de donner du crédit à la paresse au sein des administrations.

Faustin Akono



AVIS D'APPEL D'OFFRES (RÉVISÉ)

Pour le Raccordement des Centres des impôts et des Sites administratifs à la Fibre optique Inter-Administration (FIA) à Brazzaville

Projet : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)
Acheteur : GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

Pays : REPUBLIQUE DU CONGO
Crédit No. : IDA- 60 230 CG
AAO No : 01/REVISE/MPSIR/PRISP/AOI/F/UCP-19
Emis le : 06 décembre 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de RACCORDEMENT DES CENTRES DES IMPOTS ET DES SITES ADMINISTRATIFS A LA FIBRE OPTIQUE INTER-ADMINISTRATION (FIA) A BRAZZAVILLE. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire.

2. Le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour le raccordement des centres des impôts et des sites administratifs à la fibre optique inter-administration. Ce lot unique couvrira deux sous-lot suivants :

Sous-lot 1 : Travaux de génie-civil et de fibre optique ;

Il s'agit de la fourniture des matériels et de la construction d'une infrastructure de génie civil en propre sur certains tronçons, et en mutualisation des infrastructures existantes de Congo Telecom ainsi que celles de la Société Nationale d'Electricité sur d'autres tronçons. Ce sous-lot devra couvrir le génie-civil et la fibre optique, le câblage structuré des régies financières et la sécurisation électrique pour l'ensemble des sites connectés à la FIA.

Sous-lot 2 : Fourniture et installation des matériels actifs.

Il s'agit de la fourniture des matériels et de la construction d'un nouveau réseau IP basé sur la FIA, lequel devra activer les connectivités de l'ensemble des sites administratifs. Ce sous-lot devra couvrir le réseau Ethernet, le réseau IP et la sécurité avancée.

Les soumissionnaires intéressés et éligibles doivent avoir réalisé au moins un marché similaire au cours des 5 dernières années dont le montant minimum s'élève à 3 milliards (seront pris en compte les marchés similaires exécutés par un soumissionnaire au cours de la même période dont le montant cumulé devra être au minimum de 3 milliards de FCFA ou équivalent).

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018 de la Banque Mondiale, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), Tél : 22 614 41 81/06 834 47 00 ; E-mail : prispcongo@gmail.com, prisp-marches@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

rue du Tourisme n° 03 quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville; Tél: (+242) 22 614 41 81/04 032 22 81/ 06 834 47 00

Email: prispcongo@gmail.com, prisp-marches@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées sont les suivantes :

données sont les suivantes :

Désignation du compte : PRISP

N° de compte : 30019 10001 10721400001 48 (IBAN)

SWIFT : CNNGCGGXXX.

Domiciliation : Banque Postale du Congo (BPC).

Le dossier d'appel d'offres sera adressé par la poste aérienne pour l'étranger et le retrait au siège du projet pour les soumissionnaires locaux.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 janvier 2020 à 14 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous, le 23 janvier 2020 à 14 h 15 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de 45 millions de FCFA ou équivalent.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Nom du bureau : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Adresse du bureau : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 06 834 47 00

Adresse électronique :

prispcongo@gmail.com, prisp-marches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2019

**Le Coordonnateur,
Jean-Noël NGOULOU**

AVIS D'APPEL D'OFFRES (RÉVISÉ)

pour le dimensionnement, l'acquisition et l'installation d'un système solaire pour les sites du ministère des finances et budget à Brazzaville et à Pointe-Noire

Projet : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Acheteur : GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

Pays : REPUBLIQUE DU CONGO

Crédit No. : IDA- 60 230 CG

AAO N° : 03/REVISE/MPSIR/PRISP/AOI/F/UCP-19

Emis le : 06 décembre 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de : DIMENSIONNEMENT, ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN SYSTEME SOLAIRE POUR LES SITES DU MINISTERE DES FINANCES ET BUDGET A BRAZZAVILLE ET A POINTE-NOIRE. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire.

2. Le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : DIMENSIONNEMENT, ACQUISITION ET INSTALLATION DU SYSTEME SOLAIRE POUR LES SITES DU MINISTERE DES FINANCES ET BUDGET A BRAZZAVILLE ET A POINTE-NOIRE. Le présent dossier d'appel d'offre est constitué en un Lot Unique.

Le présent marché à lot unique vise l'électrification en photovoltaïque de 8 sites dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Il s'agira de la fourniture, livraison, installation et mise

en service des kits solaires photovoltaïques.

Les soumissionnaires intéressés et éligibles doivent avoir réalisé au moins un marché similaire au cours des 5 dernières années dont le montant minimum s'élève à 300 millions de francs CFA ou équivalent (seront pris en compte les marchés similaires exécutés par un soumissionnaire au cours de la même période dont le montant cumulé devra être au minimum de 300 millions de francs CFA ou équivalent).

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018 de la Banque Mondiale, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), Tél : 22 614 41 81/06 834 47 00 ; E-mail : prispcongo@gmail.com, prisp-marches@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

rue du Tourisme n° 03 quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville; Tél: (+242) 22 614 41 81/04 032 22 81/ 06 834 47 00

Email: prispcongo@gmail.com, prisp-marches@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées sont les suivantes :

Désignation du compte : PRISP

N° de compte : 30019 10001 10721400001 48 (IBAN).

SWIFT : CNNGCGGXXX

Domiciliation : Banque Postale du Congo

Le dossier d'appel d'offres sera adressé par la poste aérienne pour l'étranger et le retrait au siège du projet pour les soumissionnaires locaux.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 janvier 2020 à 14 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous, le 31 janvier 2020 à 14 h 15 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de 10 millions de francs CFA ou équivalent.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Nom du bureau : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Adresse du bureau : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 06 834 47 00/04 032 22 81

Adresse électronique :

prispcongo@gmail.com, prisp-marches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2019

**Le Coordonnateur,
Jean-Noël NGOULOU**

VIE DES PARTIS

Le Mouvement de libération du Congo nie tout projet de rapprochement du pouvoir

La formation politique de l'ancien vice-président de la République, Jean-Pierre Bemba, assure qu'elle n'a aucune intention de se mêler de la « gestion chaotique » de la chose publique menée par le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach).

Tout ce qui se raconte sur les réseaux sociaux appuyé par le montage des images d'un projet de rapprochement avec le FCC ou le Cach ne constituerait que de l'intoxication et de l'affabulation, indique le Mouvement de libération du Congo (MLC). Selon son secrétaire national en charge de la Formation idéologique, des associations, des regroupements et partis politiques et président inter fédéral du MLC/ville-province de Kinshasa, Valentin Gerengo N'vene, il n'existe aucun projet de rapprochement ni avec le

FCC moins encore avec le Cach. Ce cadre du MLC met les faits décriés au compte d'une vaste campagne de diabolisation de leur président national, Jean-Pierre Bemba, et son parti politique qui s'observe ces derniers jours. Il relève, par ailleurs, que l'ex-vice-président de la République est plutôt préoccupé par toutes les catastrophes naturelles et les tueries que connaît son peuple et non d'une certaine alliance avec les plates-formes au pouvoir. Le MLC et son président national, d'après Valentin Gerengo, laissent le temps



Le président national du MLC, Jean-Pierre Bemba, et les cadres de son parti/DR

à leurs détracteurs d'épuiser toutes leurs cartouches de diabolisation dont les auteurs seraient très bien identifiés par les structures spécialisées de

cette formation politique. Notons que Jean-Pierre Bemba, qui a assumé la présidence tournante de la plate-forme politique de l'opposition Lamuka,

pendant les trois derniers mois, vient de la céder, il y a près d'une semaine, à Adolphe Muzito, l'un des leaders de ce regroupement. Depuis mars dernier, les six leaders de Lamuka, à savoir Moïse Katumbi, Mbusa Nyamwisi, Martin Fayulu, Adolphe Muzito, Freddy Matungulu et Jean-Pierre Bemba avaient réaffirmé leur détermination à poursuivre ensemble le combat pour défendre le respect des pratiques démocratiques. Si aujourd'hui il est indéniable que Mbusa Nyamwisi et Freddy Matungulu se sont rapprochés du pouvoir, les quatre autres leaders restent encore cloîtrés dans leur position contre la coalition FCC-Cach.

Lucien Dianzenza

ATTEINTE AUX DROITS HUMAINS

La FBCP confirme l'existence dans le pays des cachots clandestins

Contrairement au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur qui affirmait sur Radio France internationale la fermeture des prisons non officielles, l'organisation de défense des droits de l'homme a indiqué, le 6 décembre dans un communiqué, que celles-ci, entretenues par l'Agence nationale des renseignements (ANR) et la sécurité militaire, sont toujours opérationnelles en République démocratique du Congo.



Le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole/DR

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) avance comme preuve l'interpellation, le 13 novembre dernier à Lubumbashi, d'un certain Nildore Makonero, par les agents de l'ANR, qui aurait passé une semaine dans ce service avant d'être transféré à Kinshasa, le 19 novembre, où il a été détenu pendant dix jours dans les installations de l'ANR se trouvant en face de la primature. Nildore Makonero, qui était en conflit avec la société High tech sand crusder Sarl, souligne cette organisation, ne pouvait ni être appréhendé par l'ANR ni être transféré dans la capitale congolaise, étant donné que son juge naturel dans cette affaire civile était à Lubumbashi.

Enfonçant le clou en se fondant sur les informations en sa possession, cette organisation affirme qu'il y avait, en plus de Nildore Makonero, huit autres personnes détenues arbitrairement dans le cachot de l'ANR 3Z, situé en face du bureau du Premier ministre. Selon elle, c'est seulement le 28 novembre que Nildore Makonero a été transféré au parquet général qui l'a placé, le 3 décembre, sous mandat d'arrêt provisoire à la

prison centrale de Makala. Pour la FBCP, ces éléments motivent le plaidoyer qu'elle mène depuis quelques temps auprès des autorités congolaises afin de concrétiser les promesses publiques faites par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, de fermer tous ces cachots clandestins. « L'on ne peut parler d'un Etat de droit que si la loi est scrupuleusement respectée. Et, la parole du chef de l'Etat a force de loi. Si le président de la République promet, il doit réaliser. C'est donc la réalisation de ces promesses et tant d'autres que nous attendons de Félix Tshisekedi et de son gouvernement », a souligné Emmanuel Adu Cole, président de la FBCP. Rappelons que cette ONG de défense des droits de l'homme mène un plaidoyer pour l'amélioration dans le pays des conditions d'incarcération, des procédures et respect des textes de loi, des conditions de travail et de vie des magistrats et des agents des services de renseignements, la libération des prisonniers en détention préventif ou l'étude de leurs dossiers, la fin des arrestations arbitraires, etc.

L.D.

NORD-KIVU

Les déplacés de Lwemba veulent le retour des équipes de la riposte à Ebola

La réclamation a été faite au coordonnateur général de la riposte à l'épidémie, le Pr Steve Ahuka Mundeke, lors de sa visite, le 5 décembre, au camp des déplacés, en vue de continuer d'organiser les activités de lutte dans le but de mettre fin à cette maladie qui tue actuellement plusieurs personnes de la communauté.

Le coordonnateur général de la riposte contre la maladie à virus d'Ebola a achevé, jeudi dernier, sa mission à Biakato, en Ituri, où il a invité toute la population de cette localité à s'impliquer dans les activités de la riposte car, a-t-il dit, sans son implication, la maladie ne saurait être vaincue. A Beni, au Nord-Kivu, où il est également passé, le Pr Steve Ahuka Mundeke a pris part à la réunion matinale sur l'évolution de l'épidémie. A cette occasion, il a félicité et réconforté les équipes constituées surtout des locaux pour le travail abattu

durant cette période de crise. Aussitôt après, il s'est rendu au camp des déplacés de Lwemba qui se trouve présentement à Beni, où ces derniers ont demandé le retour de l'équipe de riposte à la maladie d'Ebola. Rappelons que depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de trois mille trois cent dix-huit, dont trois mille deux cents cas confirmés et cent dix-huit probables. Le nombre de décès enregistrés est de deux mille deux cent sept parmi lesquels deux mille quatre-vingt-neuf confirmés et

cent dix-huit probables. Mille quatre-vingt-quatre personnes ont été guéries et ont quitté les centres de traitement. A la date du 5 décembre, trois cent cinquante-sept cas suspects étaient en cours d'investigation. La situation épidémiologique révèle, par ailleurs, que cinq nouveaux cas confirmés ont été rapportés au Nord-Kivu dont trois à Beni, un à Mabalako et un autre à Oicha. Aucun nouveau décès parmi ces cas confirmés n'a été enregistré et aucune personne guérie n'est sortie des centres de traitement. Un agent de santé figure parmi ces nouveaux cas confirmés à Mabalako. Le cumul des cas confirmés/probables parmi les agents de santé est de cent soixante-quatre.

Blandine Lusimana

LA SAINT-NICOLAS

Les enfants font bon accueil à Saint Maurice

Le coup d'essai de l'association Belgik Mojaik et Source plurielle a été un coup de maître, les 30 novembre et 1^{er} décembre, à l'AfricaMuseum. Le nouveau compagnon du Saint Patron des écoliers, présenté comme son alter égo, n'a pas volé sa place dans le cœur des enfants qu'il a conquis en remplacement du méchant Père Fouettard.

« Exit Zwarte Piet ? », la question était de savoir s'il fallait remplacer ou supprimer cette terreur des enfants et Belgik Mojaik a trouvé la réponse à son questionnement une semaine avant la Saint-Nicolas. Il semble que la question traitée lors de la conférence du 18 novembre,

au Palais des Beaux-Arts (Bozar), ne se pose plus. En effet, au regard de l'accueil favorable des enfants en découvrant Saint Maurice au côté de Saint-Nicolas, il n'est désormais plus besoin de s'interroger sur le sort à réserver au Père Fouettard ou Zwarte Piet.



Saint Maurice et Saint-Nicolas

Connu pour un méchant personnage qui punit les enfants qui n'ont pas été sages, d'où son nom de Père Fouettard, le valet de Saint-Nicolas ne devrait donc plus faire partie du décor de la fête. Ce n'est pas son absence qui fera du mal aux enfants, bien au contraire ! La proposition de l'association belge Belgik Mojaik, expérimentée avec succès, s'offre comme une belle alternative au personnage sujet à polémique dont le cliché raciste entachait la fête. Il semble que son remplacement passe encore mieux que la Queen Nicolas proposée depuis deux ans par Bamko-Cran, l'association des femmes pour la diversité culturelle, le féminisme et contre le racisme présidée par Mireille Tsheusi Robert.

Le prélude à la Saint-Nicolas célébrée d'ordinaire le 6 décembre, proposé par Aline Bosuma et Audrey Boucksom avec le chef de guerre chrétien venu d'Egypte, introduit dans l'imaginaire des enfants une nouvelle figure historique. En effet, Belgik Mojaik, en donnant Saint Maurice pour compagnon à Saint-Nicolas, va attiser la curiosité de plusieurs à son propos.

Nioni Masela



MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

UNITE DE GESTION DU PROJET

Projet Lisungi-Système de Filets Sociaux

COMMUNIQUE DIVERS

Le Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet Lisungi informe tous les ménages bénéficiaires du **Programme Activités Génératrices de Revenus (PAGR)** de **Makélékélé, Bacongo, Mougali, Talangai, Mfilou, Madibou, Djiri et de Nganga Lingolo**, que la campagne de paiement des subventions au titre du PAGR va démarrer à partir du 10 décembre 2019 dans les agences de la Banque Postale du Congo selon le calendrier ci-après.

Localités Concernées	Périodes	Lieux de paiement	Horaires
Makélékélé	10 au 14 décembre 2019	BPC Centre-ville	9h à 15h
Bacongo	10 au 14 décembre 2019	BPC Centre-ville	9h à 15 h
Mougali	10 au 11 décembre 2019	BPC Poto-poto	9h à 15 h
Talangai	10 au 13 décembre 2019	BPC Rond-Point Koulounda	9h à 15 h
Mfilou	10 au 13 décembre 2019	BPC Aéroport	9h à 15 h
Madibou	16 au 17 décembre 2019	CAS de Makélékélé	9h à 15 h
Djiri	18 au 19 décembre 2019	Commune Djiri	9h à 15 h
Nganga lingolo	17 décembre 2019	CAS de Makélékélé	9h à 15 h

Les calendriers de paiement sont affichés dans les Circonscriptions d'Action Sociales de chacune des localités concernées. Toute personne à l'écoute de ce communiqué est priée d'en informer les intéressés.

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2019

Alfred Constant KIAKOUAMA

Na Lisungi, beto me zua lusadusu !



Na Lisungi, tosungami !

HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
98, Bid Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, Immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

VIE ASSOCIATIVE

Des professionnels de médias envisagent de se constituer un réseau sur la démocratie au Congo

Le coordonnateur de la campagne «Tournons la page», Brice Mackosso, et Christophe Mahoudagba Adjaso, chargé de la communication au sein de la commission diocésaine justice et paix, ont animé un atelier, le 6 décembre à Pointe-Noire, dans l'objectif de mettre en place la plate-forme à l'orée de l'élection présidentielle de 2021.

Une vingtaine de journalistes des organes de presse écrite, de l'audio-visuel et du web ont participé à l'atelier sur la constitution d'un réseau des journalistes sur la démocratie au Congo. Brice Mackosso a indiqué, dans son exposé, que la campagne «Tournons la page» a été lancée officiellement le 7 juillet 2015 au Congo, huit mois après ses activités au niveau international. «Tournons la page» est un mouvement citoyen international qui regroupe des membres de la société civile en Afrique et en Europe. Ce mouvement a débuté ses activités en octobre 2014 en lançant un appel pour la démocratie en Afrique, relayé par de nombreuses personnalités. Au Congo, il a été lancé dans un contexte politique dominé par le débat sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 et s'est doté d'une coordination depuis juin 2019, assurée par la commission diocésaine justice et paix de Pointe-Noire », a-t-il

expliqué. Dans le cadre de son programme intérimaire 2018-2019, ce mouvement a constaté que le processus de démocratie au Congo ne fait pas l'objet d'un accompagnement médiatique consistant et conséquent, à cause de l'absence d'un réseau des blogueurs, des journalistes, bref des professionnels des médias et de la communication qui travaillent suffisamment sur la démocratie, au point d'impacter l'opinion publique dans le but de construire une citoyenneté active et responsable. De même, l'espace insignifiant du traitement des thématiques qui ont trait à la démocratie ou à la citoyenneté souvent fait par des généralistes et non pas des spécialistes. C'est, d'ailleurs, la raison pour laquelle «Tournons la page» a jugé important de mettre en place un réseau des journalistes pour l'alternance démocratique.

« Avec l'émergence des réseaux sociaux, l'on assiste à une nouvelle « race » des communicateurs dont la manière



de traiter les informations n'est toujours pas de nature à rassurer un public averti. Des rumeurs infondées, des informations truquées et fausses (fake-news) diffusées et relayées par les médias, surtout à l'orée de grands rendez-vous électoraux, la campagne «Tournons la page» considère que cette situation rend l'amélioration du traitement de l'information d'au-

tant plus urgente, tant pour les professionnels des médias que pour la survie de la démocratie », a signifié le coordonnateur au Congo du mouvement «Tournons la page». D'après lui, le rôle des journalistes ou des communicateurs est important dans l'accompagnement de la population sur plusieurs aspects, notamment l'enrôlement des citoyens sur les listes électorales, l'évolution de la mentalité électorale sur le choix à faire, la forte participation des citoyens au scrutin, la prévention de la fraude électorale, le suivi et la couverture des activités des organisations de la société civile travaillant sur la question de la démocratie voire de l'alternance au pouvoir et la paix dans le pays.

Cette rencontre a également permis à Christophe Mahoudagba Adjaso d'éclairer les journalistes sur l'importance et l'efficacité du travail en réseau. Il a souligné que l'objectif de la campagne «Tournons la page» est de mobiliser les médias dans

l'accompagnement du processus démocratique au Congo, à l'orée de l'élection présidentielle de 2021; de faire connaître cette campagne auprès des journalistes et professionnels de la communication; d'amener ces professionnels à prendre conscience et à circonscrire le rôle qu'ils peuvent jouer pour la réalisation de l'alternance démocratique apaisée en 2021 et encourager les journalistes à organiser le débat public sur la démocratie et le processus électoral.

Après avoir compris la force du travail en réseau et leur mission dans l'accompagnement du processus électoral, les vingt-cinq participants se sont accordés pour la création sous peu du réseau des journalistes. Cependant, le conférencier a assuré ces interlocuteurs que ce travail devrait se faire dans le professionnalisme, le respect de la déontologie et de l'éthique de la profession. « C'est la seule manière de se protéger », a-t-il indiqué.

Charlem Léa Itoua



AVIS D'APPEL D'OFFRES (RÉVISÉ)

Pour la mise à jour du Datacenter et acquisition d'un outil de supervision des infrastructures de la fibre optique inter-administration à Brazzaville

Projet : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)
Acheteur : GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
Pays : CONGO
Crédit No. :IDA-60 230 CG
AAO No : 02/REVERSE/MPSIR/PRISP/AOI/F/UCP-19
Emis le : 06 décembre 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de Mise à jour du Datacenters et acquisition d'un outil de Supervision des infrastructures de la Fibre optique Inter Administration (FIA) à Brazzaville. « Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire. »

2. Le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : Mise à jour du Datacenters et acquisition d'un outil de Supervision des infrastructures de la Fibre optique Inter Administration (FIA) à Brazzaville. Le présent dossier d'appel d'offre est constitué en un seul Lot Unique, lequel est subdivisé en deux Sous-lots fonctionnels ci-après :

Sous-lot 1 : Aménagement de l'environnement physique du Datacenter et de la salle de supervision de Brazzaville ;

Il s'agit de la fourniture et de l'installation des matériels pour l'aménagement d'une part, du nouveau Datacenter dans le nouvel immeuble du Ministère des finances et du budget, et d'autre part, de la salle de supervision des infrastructures de la FIA dans les locaux de la DGI. Ce sous-lot devra couvrir : les modules de confinement, les travaux de gros et seconds œuvres, la climatisation, les installations électriques, le

contrôle d'accès, la vidéosurveillance, le système de détection d'incendie, le système de gestion des infrastructures et le câblage.

Sous-lot 2 : Fourniture, installation et intégration d'une plate-forme de service dans le Datacenter et dans la salle de supervision à Brazzaville.

Il s'agit de la fourniture et de l'installation des matériels pour la nouvelle urbanisation du Datacenter de Brazzaville, mais également l'acquisition du système de supervision des infrastructures réseaux et systèmes de la FIA. Ce sous-lot devra couvrir : le réseau Ethernet, le réseau IP, la consolidation des serveurs, la consolidation des racks/serveurs Sun/oracle et la plateforme de supervision.

Le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins un marché similaire au cours des 5 dernières années (et le montant cumulé des marchés similaires exécutés par le soumissionnaire au cours de la même période devra être au minimum de 1,8 milliards ou équivalent).

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018 de la Banque Mondiale, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), Tél : 22 614 41 81/06 834 47 00 ; E-mail : prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : rue du Tourisme n° 03 quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville; Tél: (+242) 22 614 41 81/04 032 22 81/ 06 834 47 00

Email: prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable. La méthode de paiement sera en espèces. En plus du mode de paiement en espèces indiqué, le mode par paiement bancaire est acceptable à partir des coordonnées bancaires ci-après : N° de compte (IBAN) 30019 10001 10721400001 48 SWIFT :CNGCGCGXXX. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par la poste aérienne pour l'étranger et le dépôt au siège du projet pour les soumissionnaires locaux.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25 janvier 2020 à 14 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous, le 25 janvier 2020 à 14 h 15 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de 35 millions de FCFA.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Nom du bureau : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Adresse du bureau : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 06 834 47 00/04 032 22 81

Adresse électronique : prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2019

Le Coordonnateur,
Jean-Noël NGOULOU

DISPARITION

Le dernier hommage des professionnels de l'information à Borgia Samba

Décédé le 28 novembre à Brazzaville des suites d'un accident vasculaire cérébral, le directeur de l'information de la télévision nationale congolaise a été porté en terre, le 7 décembre, à Brazzaville.



Le ministre de la Communication s'inclinant devant la dépouille de l'illustre disparu, après le dépôt de la gerbe de fleurs / Adiac

Auparavant, les professionnels de l'information et de la communication ont rendu un hommage digne de son rang à Borgia Miguel Samba Bouesso, en présence du ministre de la Communication, Thierry Lezin Mougalla, et du président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo.

Les personnes à qui revenait la charge de lire l'oraison funèbre et le témoignage, notamment le directeur de la télévision nationale, André Ondelé, et le directeur de la communication au ministère des Affaires étrangères, Jocelyn Francis Wabout, ont reconnu le professionnalisme de ce journaliste qui, très tôt, s'est fait remarquer dans le monde de la presse congolaise par son talent.

Né en 1976 à Brazzaville, Borgia

Miguel Samba Bouesso, fils d'un enseignant, a fait de brillantes études primaires et secondaires sanctionnées par un baccalauréat série A4 en 1995, au lycée Thomas-Sankara à Brazzaville.

Journaliste formé à l'Université Marien-Ngouabi, il intègre la rédaction de Radio Liberté, peu avant l'obtention de sa licence en journalisme, en 1998. Il est recruté comme fonctionnaire en 2003. Il rejoint Télé-Congo où il devient rapidement un des grands présentateurs de journaux et animateur de grands débats. Entre 2009 et 2012, il est directeur de l'information à Télé-Congo, en même temps collaborateur du ministre Charles Zacharie Bowao, tour à tour à la Coopération puis à la Défense nationale.

Quand il quitte la direction de

l'information de Télé-Congo, cet aimable confrère, humble et surtout taquin, est bien sur le terrain où il réalise de grands reportages. Entre 2013 et 2014, il bénéficie d'une formation aux États-Unis.

En 2017, il est renommé directeur de l'Information à la télévision publique, poste qu'il a occupé jusqu'à la date fatidique du 28 novembre. Outre ses fonctions de directeur de l'information, « Don Miguel » était attaché de presse au commandement de la gendarmerie.

Adieu cher Borgia, adieu cher ami et confrère ! De l'au-delà où tu te trouves, donne-nous, aussi bien à ta famille biologique qu'à toute la corporation, la force et le courage de poursuivre cette œuvre que tu as si bien commencée.

Les Dépêches de Brazzaville

FESTIVAL MANTSINA SUR SCÈNE

La seizième édition programmée du 14 au 22 décembre

Célébrée autour du thème « Le dynamisme d'une jeunesse », la rencontre internationale de théâtre de Brazzaville se tiendra dans différents endroits de la capitale, avec une programmation spéciale à l'Institut français du Congo (IFC) du 16 au 19 de ce mois.

Organisé depuis 2003 par l'association Noé culture, le festival Mantsina sur scène a surmonté vents et marées pour s'affirmer aujourd'hui comme l'un des rendez-vous incontournables de l'art contemporain à Brazzaville. Avec un thème qui met en exergue la jeunesse, il s'agira pour l'édition de cette année non seulement de reconnaître sa place et son apport depuis le début de cette aventure, mais également de l'encourager à ne pas abdiquer. A en croire les organisateurs, cette jeunesse doit exister, se faire valoir et engendrer le changement.

Art sur scène de représentation pluridisciplinaire, le théâtre s'invitera non seulement à l'IFC mais aussi à l'espace Tabawa, aux ateliers Sahn, dans certains lycées, etc. De nombreux artistes nationaux et internationaux, en provenance du Bénin, de France, de la République démocratique du Congo, de Suisse et du Congo, pays organisateur, sont attendus à Brazzaville pour cet événement. Durant neuf jours, cette ville vibrera



au rythme des spectacles, projections, conférences-débats, résidences et formations. « Une programmation aussi pédagogique que divertissante pour les petits et les grands sera au menu », assurent les organisateurs de ce festival.

Parmi les pièces de théâtre qui seront jouées lors de cette seizième édition, figurent « La gueule de rechange » de Sony Labou Tansi ; « Cahier d'un retour au pays natal » d'Aimée Césaire ; « Le bal de Ndinga » de Tchicaya U Tam'si ; « Lours » d'Anton Tchekov...

Pour cette édition, Mantsina sur scène a institué une résidence d'écriture d'auteurs dramatiques tenue en octobre dernier, des ateliers de formation, des lectures de textes d'auteurs contemporains et des spectacles inouïs. A cet effet, quatre ateliers de formation sont en cours d'initiation à l'IFC autour du jeu d'acteurs et écriture dramatique, journalisme et réalisation, des marionnettes et de la mise en scène.

Notons que le festival Mantsina sur scène est le fruit d'un partenariat entre l'Institut français de Paris, l'IFC, l'Organisation internationale de la Francophonie, le ministère de la Culture et des arts, la mairie de Brazzaville, Radio France internationale, la Chartreuse, Ta Ba Wa, les récréatrails, Gars aux pieds nus et les Courageux.

Merveille Atipo

RÉFLEXION

Le Bassin du Congo au cœur de la lutte contre le dérèglement climatique

Ce que l'on peut tirer comme conclusion de la COP 25 qui s'est tenue la semaine dernière à Madrid, capitale de l'Espagne, c'est bien le fait que, d'une part, les grandes nations industrielles n'ont toujours pas pris la juste mesure de leurs responsabilités dans la dérive climatique qui menace désormais l'espèce humaine et que, d'autre part, l'Afrique en général, le Bassin du Congo en particulier sont les véritables moteurs de la lutte contre cette terrible dérive. Un double constat qui, dira-t-on à juste titre, n'a rien de bien nouveau puisqu'il est posé depuis des décennies par les experts, mais qui, cette fois, a été entendu sur les cinq continents que compte la planète et qui, de ce fait, aura inévitablement des effets positifs à plus ou moins long terme.

Dans ce contexte et même si

rien de très concret n'est sorti des débats qui se sont déroulés dans le cadre de cette nouvelle COP, l'on peut être certain qu'un vaste mouvement va s'engager à l'échelle mondiale pour protéger les espaces naturels – forêts, fleuves, rivières, cours d'eau, marais, tourbières – dont dépend la qualité de l'air que nous respirons tous. Avec cette conséquence que les grands bassins fluviaux tels que – liste non exhaustive bien sûr – l'Amazone, le Mékong, le Gange, le Niger, le Yang tsé kiang, le Rhin, le Danube, le Saint Laurent, le Mississippi et surtout le Congo qui irrigue toute l'Afrique centrale, vont enfin se retrouver au cœur de la bataille dont dépend à plus ou moins long terme l'avenir de l'humanité tout entière.

Peu importe à la vérité que des grandes puissances comme les États-Unis de Donald Trump ou

la Chine de Xi Jinping sous-estiment leur responsabilité dans le drame qui menace notre espèce et refusent de jeter tout leur poids dans la balance afin d'inverser enfin le mouvement. Tôt ou tard et plutôt tôt que tard, les peuples concernés qui sont ou seront très directement impactés se révolteront contre cette inaction, exactement comme cela se produit aujourd'hui en Europe où les opinions publiques se mobilisent contre la passivité des classes dirigeantes, descendent massivement dans la rue pour se faire entendre, se rangent au côté des mouvements écologistes avec toutes les conséquences politiques que ce virage aura inévitablement.

Compte tenu de ce qui précède, il est évident que la création, ou plutôt l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, va générer un bond en

avant dans le domaine de la protection de la nature dont nous ne mesurons ni l'ampleur ni les effets mondiaux. Et que, de ce fait, l'immense Bassin du Congo deviendra en quelque sorte le lieu géographique où la lutte contre le dérèglement climatique se concrétisera le mieux, où seront mises en place les structures permettant de protéger efficacement la nature, où les populations seront éduquées, formées pour contribuer de façon efficace à ces actions, bref où ce qui n'est aujourd'hui qu'un noble dessein deviendra une véritable stratégie dont s'inspireront tous les peuples de la Terre.

La route que doit suivre le Fonds bleu pour le Bassin du Congo est désormais clairement tracée. Elle est exactement celle que son fondateur, Denis Sassou N'Gusso, avait définie à Oyo en mars 2017.

Jean-Paul Pigasse